



Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE A. L'RED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 12.00	6 mois, 23.00	1 an, 45.00
France et Belgique.....	13.00	25.00	48.00
Union postale.....	22.00	43.00	82.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTSROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tel. 24 et 1306. Inter. 1100.
TOUROUQ: 33, rue Carnot. Tel. 37. Chèques postaux 87 Lille.

Votre marchand
de Montres
ou de Pendules
connait-il
le métier
d'Horloger?

Le Problème de la Natalité

Le problème de la natalité domine tous les problèmes de l'avenir. Nous en avons signalé depuis longtemps ici l'importance essentielle. Nous avons noté à diverses reprises que les principaux hommes politiques ne manquaient pas d'intéresser sur ce grave sujet. Il y a quelques semaines, M. Jonnard, dans ses déclarations reproduites par le « Bulletin du Parti démocratique », puis M. Loucheur dans un récent discours, ont tenu à appeler l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la question de la natalité.

Mais pour que l'opinion s'intéresse vraiment au problème et le comprenne tout entier, il faut le lui expliquer, lui montrer les conséquences, et l'éclairer sur l'intérêt privé des familles.

Les cinq congrès de la natalité qui se sont tenus depuis 1919 ont rendu déjà de grands services. M. Isaac vient de rappeler leur rôle dans la « Revue de Paris » et en même temps il fait sur le problème général de la natalité des réflexions qui méritent d'être connues. Lors du dernier congrès, M. Isaac avait prononcé un remarquable discours dont nous avons extrait une leçon à cette époque. Il parle de ce problème capital en parlementaire qui a été ministre du Commerce et qui a une vue d'ensemble des besoins du pays. Il en parle aussi avec toute l'autorité morale d'un homme qui a l'expérience des grandes affaires, des phénomènes économiques, des conditions de la vie nationale et qui, en toutes circonstances, s'est efforcé de travailler pour le bien public.

Dans l'étude que publie la « Revue de Paris », M. Isaac insiste sur deux ordres de faits. Le problème, en effet, est avant tout moral : c'est par la réforme des idées et des mœurs que sera obtenu le roûement de la natalité française. Aucune loi ne sera suffisante ; ce sont les tendances générales de la famille, de l'école, de la littérature, de la société qui sont capables de modifier nos manières de voir et nos coutumes. Et, il faut bien le dire, tout se passe dans ce domaine par évolution lente.

Mais il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923, deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il serait puéril de dissimuler les difficultés de la tâche. Elle est immense et l'on peut être assuré que le gouvernement ne laissera passer aucune occasion de faire dans ce sens de la bonne besogne.

Le ministre des Finances s'entendra, demain matin, avec des personnalités du monde financier, au sujet des mesures que le gouvernement pourrait prendre contre la natalité.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

BILLET PARISIEN

Pour combattre la baisse du franc

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 4 janvier. (Minuit).

Notre devise subit depuis quelque temps, une dépréciation continue, qu'il importe d'enrayer dans toute la mesure du possible. La baisse du franc signifie, non l'oublienne pas, la hausse du coût de la vie. Soutenir le franc c'est assurer le jeu normal des forces économiques, c'est conjurer une crise financière qui pourrait amener, par voie de conséquence, une crise sociale. Il n'y a d'autre moyen que d'envoyer des perspectives aussi sombres, mais il ne faut rien négliger pour maintenir intact le crédit du pays.

Comme l'affirme, il y a quelques jours encore, M. de Lasteyrie, rien dans notre situation économique ne justifie la chute du franc. La France a réalisé en 1923 une balance commerciale nettement favorable. Quant à la situation financière, elle peut apparaître, à l'abri de 1924, plus satisfaisante qu'on ne pouvait l'espérer voilà un an. M. de Lasteyrie, à juste titre, en tirait cette conclusion que les facteurs qui agissent contre notre monnaie sont d'ordre psychologiques. Nous avons soutenu jusqu'à ce point de vue. Si nous insistons sur les raisons probables de l'affaiblissement du franc, c'est parce qu'on ne peut agir efficacement contre au mal quelconque que dans la mesure où l'on connaît les causes.

Pour faire contre-poids à la perte exercice sur notre monnaie par la finance internationale, deux moyens s'offrent au gouvernement :

1. Une amélioration provisoire peut être obtenue par une opération purement financière, qui consistera à jeter bêtement des deniers étrangers sur le marché :

2. Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix mille pères de famille représentant près de quatre cent mille enfants.

Si l'on prévoit une baisse persistante du franc, cet expedient ne suffit plus. Dans cette hypothèse, tout ce qui sera tenté pour redresser la situation, devra faire partie d'un ensemble cohérent de mesures purement politiques et destinées à atténuer la source même du mal.

Il y a pratiquement des mesures que le législateur peut prendre rapidement. Une initiative privée peut tout de suite favoriser. La principale innovation que l'on doit aux Congrès de la natalité a été la promotion du régime des allocations familiales payées par les groupements professionnels aux ouvriers de la construction. En 1923,

deux millions d'allocations ont été accordés à deux cent dix